# Viandes et volailles : à la reconquête du marché intérieur

Les secteurs viandes et volailles rentrent clairement dans une nouvelle ère, qui passe notamment par la reconquête du marché intérieur. Au cœur des fameuses questions sociétales, c'est toute leur stratégie qui est en transformation.

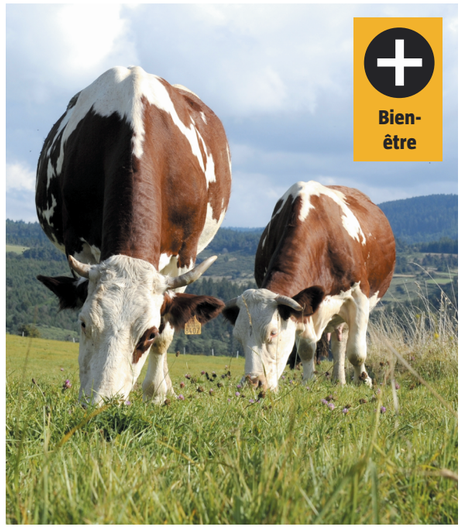


**La bientraitance** est désormais un prérequis au développement des filières animales. PHILIPPE MONTIGNY/FILIMAGES

**Des associations antispécistes,** comme L214, diffusent des vidéos clandestines pour dénoncer les mauvais traitements dans les abattoirs. AFP

Les chiffres sont sans pitié ! Commençons par la tendance à long terme : après avoir atteint 27,9 kg (équivalent carcasses) par personne en 1993, la consommation de viande bovine (veau compris) est tombée à 23,1 kg en 2018. Celle d'ovins ou caprins, de 5,4 à 2,8 kg. Celle de porc, de 36 à 31,9 kg. Seule, la consommation de volailles a progressé, de 20,8 à 29,7 kg. Globalement, France AgriMer a calculé un déclin de la consommation de produits carnés de 90,1 à 87,5 kg par an et par habitant ces vingt-cinq dernières années. À plus court terme, que se passe-t-il ? Les dernières statistiques confirment ces tendances sur les dix premiers mois de l'année 2019 : les quantités achetées ont encore baissé de 3,2 % en viandes de boucherie, même si la hausse des prix limite la baisse du chiffre d'affaires à - 1 %. La consommation de viande hachée, stable mais sans plus (+ 0,4 %), ne compense pas la chute des achats de viande brute (- 6,5 %). En volaille également, les volumes sont, sur cette période, en repli de 0,7 %, pour des dépenses en valeur en hausse de 1 %. Et les exportations ne sont pas en mesure de venir soutenir la filière : les expéditions françaises de viandes et volailles ont diminué de 1,6 % en 2018. Parallèlement, les importations augmentaient de 2 %. Résultat : le solde commercial de la France en matière de produits carnés affiche un déficit supérieur à 1,2 milliard d'euros, alors qu'il atteignait seulement 550 M€ en 2010. Seule, la viande porcine est repassée en excédent grâce à la demande chinoise dopée par l'épidémie de peste porcine africaine.

> La consommation de viande hachée, stable mais sans plus, ne compense pas la chute des achats de viande brute.

Bref, les secteurs des viandes et des volailles sont clairement installés dans une phase de déconsommation, bien qu'Interbev nuance ce phénomène *(voir notre interview)*. Et cette phase a pu être aggravée récemment par la tendance végane, ou du moins flexitarienne, sans parler des mouvements antispécistes qui clouent au pilori le principe même de l'élevage.
Face à ce contexte déprimant, quelles réponses trouver ? Globalement, elles peuvent se résumer dans un slogan inauguré par le monde vinicole : moins mais mieux.

## Une concurrence internationale

C'est clairement l'option choisie par l'interprofession des viandes. Car, plus généralement, la meilleure tenue des ventes de steak haché pose un véritable problème à la filière dans la gestion de son fameux « équilibre matière ».

EXPERT

**MARC PAGÈS,** DIRECTEUR GÉNÉRAL D'INTERBEV

## « Ouvrir un dialogue sincère avec les consommateurs »

INTERBEV – A.LE.JEUNE

**Comment réagit l'interprofession à la déconsommation de viandes, semble-t-il aggravé par la tendance à la consommation végétale ?**
Nous assistons à un changement important des modes de consommation. En effet, si la consommation à domicile diminue, celle de viande bovine reste globalement stable, en raison notamment de l'évolution du marché du hors-domicile et des plats préparés. Ce sont des segments en forte croissance, notamment ceux de la restauration rapide, de la vente à emporter, des produits préparés… Ce n'est donc pas la tendance végétale qui impacte la consommation de viande mais plutôt la manière dont nos produits sont consommés.

**Comment le « consommez moins mais mieux » peut-il profiter à l'économie de la filière ?**
Ce que nous conseillons, c'est avant tout de mieux manger et de privilégier l'achat d'une viande de qualité. Le moins, c'est fait ! Et d'ailleurs, aujourd'hui, les Français ne consomment en moyenne que deux à trois portions de viande par semaine – hors volaille –, soit l'équivalent de 320 grammes de viande cuite par semaine et par personne. Notre objectif est d'ouvrir un dialogue sincère avec les consommateurs et de leur montrer en quoi notre filière répond à leurs attentes, que ce soit en matière de protection animale, d'environnement ou de santé. Pour communiquer auprès du grand public et faire savoir qu'elle s'engage à répondre aux enjeux de durabilité, la filière Élevage et Viande a lancé en février 2019 la nouvelle campagne de communication collective « Aimez la viande, mangez-en mieux », que vient souligner la signature « Naturellement Flexitariens ». Elle s'adresse en priorité aux consommateurs qui s'interrogent sur leur alimentation et qui pour autant souhaitent continuer à manger de la viande de manière raisonnée et responsable.

**Où en est la revendication de réserver les appellations « bouchères » aux seuls produits à base de viande ?**
Interbev a engagé des conciliations avec les marques commercialisant des produits à bases de protéines végétales afin que ces dernières cessent de se servir des codes de la viande pour commercialiser leurs produits, puis a assigné celles qui s'y étaient opposées pour concurrence déloyale. Parallèlement, nous travaillons à une protection juridique des appellations viande avec les parlementaires français et européens afin que des dispositions réservant leurs utilisations aux produits effectivement composés de protéines animales soient intégrées dans la législation.

**Plus généralement, comment répondre aux attaques stigmatisant l'élevage, l'abattage et la consommation de viande ?**
L'Interprofession a pris le parti de ne pas être dans une posture défensive ni de répondre au coup par coup. Elle s'attache en revanche à communiquer positivement et de façon proactive pour témoigner des valeurs, savoir-faire et engagements de la filière Élevage et Viande auprès des 98 % de Français qui continuent à consommer de la viande. Outre la campagne « Aimez la viande, mangez-en mieux », ainsi que le développement des viandes de bœuf label rouge, la filière organise chaque année les rencontres « Made in Viande », une opération portes ouvertes de l'ensemble de la filière. Quant à la multiplication d'actions violentes de la part d'associations antispécistes, Interbev s'est portée partie civile à plusieurs reprises aux côtés des opérateurs de la filière afin que les actes de dégradations ou d'intrusions soient condamnés.

Au passage, les professionnels de la viande s'insurgent contre l'utilisation d'appellations bouchères pour les substituts végétaux à la viande, qui n'hésitent pas à se qualifier de… « steak haché » ou de « pavé ». Un usage dont l'interdiction devient d'autant plus nécessaire avec l'apparition de « viandes » de synthèse, à l'instar de celles que le néerlandais Meatable développe à partir de cellules animales, sans avoir à recourir à l'abattage. Enfin, les viandes françaises craignent l'essor de produits d'importations issus de normes moins exigeantes, avec les accords commerciaux de type Ceta. Les importations sont déjà les grandes ennemies des volailles françaises, dont le déficit commercial a dépassé les 300 M€ en 2018. Après la création de l'Anvol, leur association interprofessionnelle, les volaillers militent notamment pour l'obligation d'indiquer l'origine des volailles en restauration, cheval de Troie de leurs concurrents internationaux. Après avoir longtemps connu une conjoncture favorable, les volailles françaises affrontent une situation comparable à celle des viandes, même si elle reste pour l'heure moins grave. Elles aussi sont soutenues par la consommation de produits élaborés, tandis que les volailles entières ou en découpe sont en recul. Les labels dans leur ensemble sont aussi en berne, à l'exception des spécialités régionales. Les deux secteurs ont pour point commun de disposer d'un grand leader : Bigard pour la viande, après notamment les rachats de Charal et de Socopa, LDC pour la volaille, après l'acquisition d'Arrivé en 2009 et des activités volailles de Glon Sanders en 2014. En dehors de ces deux numéros un, les secteurs viandes et volailles manquent un peu d'autres intervenants puissants.

> Les viandes françaises craignent l'essor de produits d'importation soumis à des normes moins exigeantes.

BENOÎT JULLIEN